

Bilan du plan de lutte contre l'intimidation et la violence



École primaire Saint-Louis 2015-2016

En équipe-école, nous avons pris le temps d'évaluer les diverses interventions qui ont été faites l'année dernière en ce qui trait à la prévention et aux actions pour contrer la violence et l'intimidation. Notre plan de lutte a été approuvé par le conseil d'établissement le 21 février 2017. Un dépliant qui résume ce plan de lutte sera envoyé aux parents et vous pouvez trouver la version intégrale sur notre site Internet de l'école.

Direction



Portrait de l'école

Selon les sondages effectués dans le cadre du projet éducatif 2015-2019 auprès des parents, des enseignants et des élèves :

- Le climat de l'école tant au niveau du personnel que des élèves démontre une bonne entente et une collégialité;
- Que les mesures d'encadrement sont satisfaisantes et plus à 87%;
- Que l'école agit efficacement sur les problèmes de comportement ou de discipline des élèves à 83%;
- Que l'équipe-école fait preuve de cohérence en gestion des comportements, que les mesures de prévention mises en place sont suffisantes, que tous voient au respect de la mise en application des règles du code de vie et qu'ils se sentent soutenus dans cette démarche sont satisfaisant à 79%;
- Face à une difficulté, quand les élèves pensent qu'ils ont besoin d'aide, qu'il y a des conflits surtout sur la cour d'école lors des dîners; la majorité dit avoir des ressources pour les aider.

Nous notons quand même :

- La présence de différentes situations ouvertes et parfois subtiles d'exclusion et d'intimidation touchant certains élèves des 2^e et 3^e cycles;
- Une diminution de violence physique des élèves du préscolaire à la 3^e année; nous notons que certains élèves ont des difficultés persistantes et bon nombre d'interventions sont en lien avec ce palier d'intervention;
- Nous croyons qu'en lien avec la présence des différentes situations d'exclusion et d'intimidation citées plus haut qu'il faut continuer la sensibilisation face aux réseaux sociaux.

Actions réalisées dans le cadre de notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence (prévention) 2015-2016 :

- Programme « Vers le Pacifique » implanté dans toutes les classes et au service de garde. Animation par la psychoéducatrice au préscolaire.
- Formation et mise en place du programme « Les médiateurs » par le TES
- Programme « Gang de choix » animé par la psychoéducatrice et le SPVM en 6^e année.
- Ateliers sur l'éducation aux médias, l'identité numérique et la cyberintimidation animés par le SPVM (5^e année).
- Présentation du plan de lutte et du protocole aux enseignants, aux membres du CÉ, aux éducatrices et aux surveillantes du service de garde et du service du dîner.
- Ajout de 2 heures TES pour intervenir tôt (socialisation).
- Atelier sur l'intimidation (témoignage et sensibilisation) s'adressant aux élèves de 3^e année.
- Formation des éducatrices et surveillantes du service de garde et service de surveillance des dîneurs (intervention en gestion de comportement).
- Série de 8 ateliers d'habiletés sociales par AMCAL pour les classes d'accueil.
- Atelier d'habiletés sociales en classe pour la prévention et la résolution des conflits (3^e année) par la psychoéducatrice.
- « Dîner de filles » avec la TES (développement des habiletés sociales et gestion des conflits).

Actions réalisées dans le cadre de notre plan de lutte contre l'intimidation et la violence (intervention) 2015-2016 :

- Poursuite du protocole d'intervention à court, moyen et long termes encadrant les actions à poser auprès des victimes, des intimidateurs et des témoins.



Bilan du plan de lutte contre l'intimidation et la violence



École primaire Saint-Louis 2015-2016

Suite



Actions à prévoir pour 2016-2017

- Révision du plan de lutte contre la violence et l'intimidation.
- Formation des éducatrices au service de garde sur les gestions de conflits et l'estime de soi.
- Élaboration et mise en œuvre d'un protocole-école pour les mesures d'encadrement.
- Élaboration de protocoles d'intervention pour certains élèves en difficulté de comportement.
- Sensibilisation des élèves et des parents à différencier un conflit entre élèves et l'intimidation.
- Visionnement d'une petite vidéo intitulée « La leçon de discrimination » d'une quarantaine de minutes pour sensibiliser les élèves de la 3e à la 6e année.

Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence (art. 83.1, LIP).

Le présent document a pour but de faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur de l'élève de cette évaluation (art. 83,1, LIP).

Il s'agit donc d'un résumé de la mise à jour de notre plan de lutte.

Soyez assurés qu'il est prioritaire pour l'ensemble de l'équipe-école que les enfants s'épanouissent dans un climat sain et sécuritaire.

Violence

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens (art. 13, LIP).

Intimidation

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser (art. 13, LIP).